



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 201 - AVRIL 2016

www.dampierrelesbois.fr

A l'heure du budget

A noter

Fermeture de la Mairie

Le secrétariat de Mairie sera fermé au public **le jeudi 28 avril après-midi (pour cause de formation) et le vendredi 6 mai pour toute la journée (pont de l'Ascension).**

Édito

Le 4 avril dernier, le Conseil Municipal a examiné et voté le budget primitif de la commune. Vous trouverez ci-dessous les principaux chiffres qu'il convient de retenir.

Vous savez très certainement que, depuis deux ans, les communes françaises sont confrontées à une baisse des dotations d'Etat sans précédent. Il leur faut pourtant continuer à assurer le même service aux habitants, tout en subissant de nouvelles charges de fonctionnement comme la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Dans un tel contexte, il convient bien sûr d'être rigoureux, nous l'avons toujours été. Cette année, de

nombreuses communes ont dû se résoudre à augmenter les taux d'imposition communaux afin de pouvoir boucler leur budget. Ce ne sera pas le cas à Dampierre puisque le Conseil a décidé de reconduire les mêmes taux en vigueur depuis... plus de vingt ans.

La bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement nous permettra en plus de poursuivre nos investissements afin d'assurer le développement de notre village, comme nous l'avons fait ces dernières années. Alors que nous traversons une période de rigueur «à tous les étages», vos élus travaillent au quotidien pour que Dampierre reste un village attractif et recherché.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

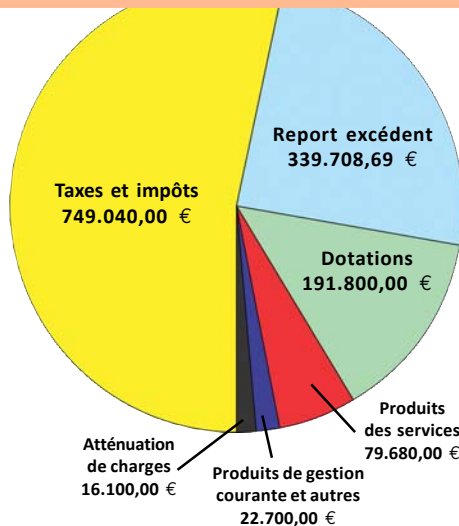
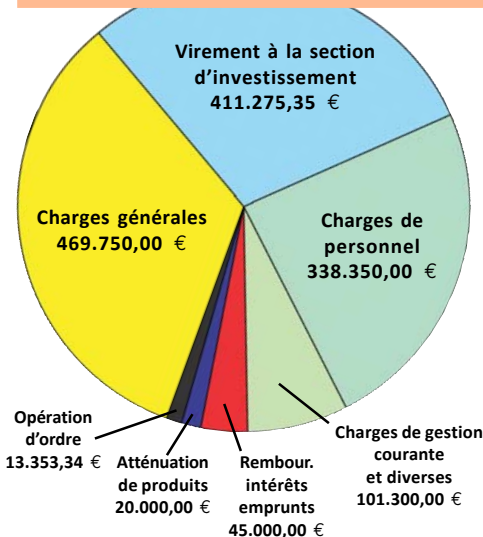
Les principaux chiffres du budget

Le budget primitif 2016 est équilibré à **1.399.028,69 €** en section de **fonctionnement** et à **1.040.328,09 €** en section d'**investissement**.

Les taux d'imposition communaux n'ont pas été augmentés et s'élèvent à **10,24 %** pour la **taxe d'habitation**, **20,44 %** pour le **foncier bâti** et **29,95 %** pour le **foncier non bâti**.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :
1.399.028,69 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :
1.399.028,69 €



Les principaux investissements de l'année 2016

Les investissements inscrits au budget 2016 s'élèvent à la somme de **1.040.328,09 €**.

Parmi les plus significatifs, on peut signaler :

- La tranche ferme des travaux sur les bâtiments : **l'extension de l'école maternelle et l'aménagement des ateliers municipaux sur l'ancien site Concastri** seront les principales opérations.
- Une provision pour le projet d'aménagement de **la Combe Saint-Laurent**.
- L'acquisition de **moblier pour l'école primaire** suite à l'ouverture d'une nouvelle classe.

Info Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66 - Impression ESTIMPRIM
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 18h, **mardi** de 14h30 à 18h, **jeudi** de 8h à 12h et de 14h à 17h

Ruban tricolore pour le Gros Pré

Les travaux réalisés sur la traversée du Gros Pré ont été officiellement inaugurés le 9 avril.

« Nous venons d'inaugurer des travaux réalisés dans un secteur un peu à l'écart du village, mais qui fait partie du patrimoine historique du Pays de Montbéliard. A l'origine cité ouvrière, ce quartier avait été construit pour loger le personnel travaillant chez Japy, lorsque cette entreprise employait un millier de personnes... ».

C'est par ces mots que Marc Tirole, Maire de Dampierre, a débuté son allocution à la Salle des Fêtes. Quelques minutes avant ces propos, tous les participants à cette inauguration (dont parlementaires, Conseillers régionaux et départementaux, Maires des communes de l'agglomération,...) s'étaient rendus au Gros Pré afin de se rendre compte de la qualité des travaux réalisés, mais aussi pour couper le ruban inaugural d'une opération pour le moins réussie. Au fil des ans, le Gros Pré est devenu un quartier à part entière, à deux pas du Parc d'Activités de la zone du Moulin qui connaît depuis quelques années une belle renaissance économique. Mais, jusqu'à ce jour, jamais ce quartier n'avait connu une telle opération de voirie.

Marc Tirole a rappelé que, dès l'année 2014, la réfection de la traversée du Gros Pré avait été classée prioritaire par le Conseil municipal, en tout premier lieu afin de renforcer la sécurité des habitants du secteur (une bonne quinzaine de familles et une cinquantaine d'habitants). Le chantier, découpé en plusieurs phases, s'est déroulé entre avril et septembre 2015 : enfouissement des réseaux,



Le Maire a coupé le ruban symbolique...

travaux d'assainissement, mise en place de l'éclairage public et réfection des voiries (route principale, places de stationnement) avec un aspect sécurité important, à l'image de la construction de plateformes destinées à réduire la vitesse des usagers, de part et d'autre d'une zone désormais limitée à 30 km/h.

« Ce chantier a été le fruit d'un travail collectif, a souligné le Maire, travail collectif entre les Services techniques de la commune et ceux du Conseil Général, de Pays de Montbéliard Agglomération, de Véolia et du SYDED. Et je tiens aussi, bien évidemment, à remercier pour leur patience et leur compréhension tous les riverains du quartier qui ont subi les désagréments liés au chantier... »

Le résultat est à la hauteur des espérances, tel en ont convenu les diverses personnalités qui ont pris tour à tour le micro afin de féliciter les élus communaux pour cette belle réalisation.



Sur le plan financier, l'opération a coûté un peu moins de 400.000 €. Mais la commune a su frapper aux bonnes portes et s'assurer plusieurs concours financiers : le SYDED pour l'enfouissement des réseaux secs et l'éclairage public, Pays de Montbéliard Agglomération et Véolia pour les réseaux humides, Le Conseil Général du Doubs pour la couche de roulement finale et les bordures, le Sénateur-Maire Martial Bourquin à travers sa réserve parlementaire. Au bout du compte, la part communale pour cette réalisation s'élève à 162.000 €, Marc Tirole n'a pas manqué de remercier tous ces partenaires financiers ayant contribué à la réussite du projet.



Le tour du chantier par les élus.

Le grand nettoyage



Les participants rassemblés peu avant le début de l'opération.

Comme chaque année, les Dampierrois se sont retroussés les manches à l'occasion du traditionnel nettoyage de printemps.

Cette année, ils étaient une quarantaine de courageux bénévoles à s'être mobilisés pour redonner un coup de jeunesse à l'environnement du village. Avec des conditions météo propices, Maryse Grandjean, Adjointe chargée de l'Environnement, a constitué les différentes équipes, une dizaine au total, puis équipé chaque participant de gants et de sacs plastique.

Les groupes sont ensuite partis sillonner la plupart des secteurs de la commune

pour ramasser tous les déchets, malheureusement toujours aussi nombreux, abandonnés sur la voie publique. Du verre, du papier, du plastique, du carton et des débris de toutes sortes, la moisson 2016 a encore été fructueuse.

Félicitations à tous les participants pour le bel acte de civisme dont ils ont fait preuve.



Maryse Grandjean a constitué les différentes équipes.

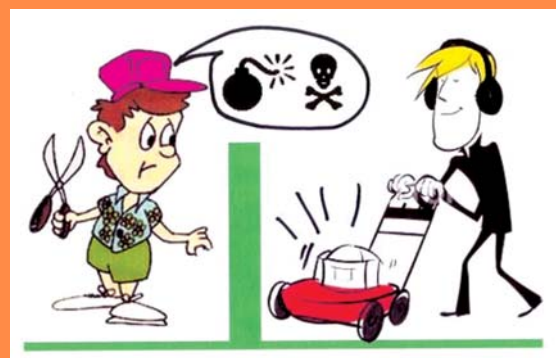
Respecter la tranquillité de son voisinage

En cette période de retour des beaux jours, nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité du voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est règlementée, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés).

Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que tondeuses, taille-haies, perceuses,... est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h30,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Nous vous rappelons également que le brûlage des déchets de toute nature est interdit en milieu urbain.



Plan de prévention des risques d'inondation de la Feschotte Concertation avec le public

À l'attention des habitants de Dampierre-les-Bois, Fesches-le-Châtel et Badevel, une réunion publique d'information sur le projet de plan de prévention des risques d'inondation de la Feschotte se tiendra **le mercredi 11 mai à partir de 16h à la Salle des Fêtes de Fesches-le-Châtel.**

Le dossier d'études peut être consulté dans les Mairies (mise à disposition environ deux semaines avant et après la réunion), la carte des aléas est consultable sur le site internet de la Préfecture du Doubs : www.doubs.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques-majeurs/PPRI-de-la-Feschotte

Un panneau expliquant les modalités d'élaboration du PPRI sera également affiché dans les Mairies.

Les remarques et observations peuvent être transmises :

- en complétant le cahier de recueil des observations mis à disposition en Mairie,

- par courrier électronique à l'adresse : ddt-uprnt@doubs.gouv.fr

- par courrier à l'adresse : Direction Départementale des Territoires du Doubs, 6 rue Roussillon, BP 1159, 25003 Besançon Cedex

Souvenirs des Déportés

dimanche 24 avril à 11h au Monument
A l'occasion de la Journée du souvenir des victimes de la déportation, une cérémonie est prévue au Monument.

Café littéraire

mardi 26 avril à 18h à la Bibliothèque
Le prochain Café littéraire animé par Janine Pham évoquera le roman «Prends soin de maman» de Shin Kyung Sook. Cet ouvrage explore les liens universels qu'une mère tisse de manière particulière avec chacun de ses enfants et les liens que tisse chaque enfant avec sa mère.

Brocante du Comité des Fêtes

*dimanche 1^{er} mai,
Place de la Salle des Fêtes
et ses alentours*

Le Comité des Fêtes organise la 23^{ème} édition de sa brocante, en espérant bénéficier d'une météo plus favorable que l'an passé !

Cérémonie commémorative

dimanche 8 mai à 10h45

Rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Pour la cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945, le cortège se formera devant la Salle des Fêtes et rejoindra le Monument aux Morts.

Journée pêche à la truite

*le lundi 16 mai (Pentecôte) dès 8h
lieu-dit Le Caron à Badevel*

La société de pêche de Badevel/Dampierre organise une journée pêche à la truite (cannes et appâts fournis). Buffet, buvette et repas de midi assurés sur place.

Concert musique et patrimoine

le jeudi 19 mai à 20h30 au Temple

Proposé par Pays de Montbéliard Agglomération, ce concert intitulé «Mendelssohn, sur les ailes du chant» évoquera ce chef d'orchestre réputé, redécouvreur de Bach. En préambule, un guide-conférencier proposera une courte présentation du Temple de Dampierre. Avec Isabelle Jost (soprano), Axelle Saint-Cirel (mezzo-soprano), Sylvain Roussey (ténor), Vincent Nommay (baryton), Pascal Keller (piano).

«Je fleuris mon village»

*le samedi 21 mai à 8h30
Rendez-vous devant les Ateliers*

Les Dampierrois souhaitant participer au fleurissement municipal sont invités à participer à la mise en place des plantations dans différents quartiers de la commune.

Musique folk et celtique au Temple



Lizerne dans le décor majestueux à l'acoustique parfaite du Temple dampierrois.

A l'invitation de la paroisse protestante, le groupe Lizerne a présenté un concert le 19 mars au Temple. Formé de six musiciens, ce groupe est originaire du plateau de Maïche et il est souvent comparé au fameux groupe breton Tri Yann... ce qui n'est pas la moindre des références ! Lizerne a proposé essentiellement de la musique folk et celtique, faisant vibrer le Temple au son d'instruments à vent, à cordes ou à clavier peu courants, qu'il s'agisse de la bombarde, du psaltérion et de l'épinière... En tout cas, le programme composé de morceaux plutôt rythmés par une musique festive a ravi le public présent.

Kermesse, repas et tombola

Quelque 135 personnes ont participé au repas proposé le 3 avril par l'association «Dampierre Espoir et Vie» dans le cadre de sa kermesse annuelle. Un agréable moment de convivialité avec un menu de qualité (filet mignon forestier) et égayé de la traditionnelle tombola.



Quelques achats sur un stand avant le repas...

Le coup de cœur de la Bibliothèque :

«Les gens dans l'enveloppe»

Venez découvrir le livre étonnant et émouvant de la journaliste Isabelle Monnin. Originaire de notre belle région, elle achète sur internet des photos d'inconnus.

L'auteur va tout d'abord inventer une vie aux personnes visibles sur les clichés avant de se mettre en quête de la réalité. Troublantes découvertes, rencontres espérées et redoutées, Isabelle Monnin nous transporte au cœur de la Franche-Comté et de son histoire, de ses histoires et de l'histoire des «gens».

Bonne lecture !

